

Cette page décrit les services offerts aux lecteurs en matière d'accès aux ressources papier et électroniques, de consultation in situ, d'emprunt et de reprographie.

Conditions d'accès

L'accès à la bibliothèque de la faculté de médecine dentaire est régi par le [règlement intérieur](#) dont vous devez prendre connaissance. Le personnel sur place est prêt à vous guider pour faciliter vos recherches.

Photocopie

il est possible de photocopier des documents toutefois, les documents fragiles ne peuvent pas être photocopiés.

Emprunt

Le prêt des documents est possible pour plus d'informations consulter le règlement intérieur de bibliothèque.